



CONSEIL COMMUNAL DU 7 OCTOBRE 2020

Interventions et questions orales lors du vote des délibérations.

20/42 Extension du dispositif de vidéo protection et création d'un centre de supervision urbain

Mr Gherbi a souhaité présenter le vote du conseil communal comme un referendum « pour ou contre » la vidéosurveillance. Nous nous sommes pragmatiquement opposé à son déploiement par manque d'éléments de chiffrage sur le territoire de la commune et en raison du manque d'ambition de renouvellement des pratiques de maintien de l'ordre et de la sécurité sur l'ensemble de la Métropole.

Vote **CONTRE**

Monsieur le Maire, Mesdames Messieurs de la majorité, par cette délibération vous nous demandez d'approuver *“le principe de l'extension de l'installation d'un système de vidéo-protection sur le territoire communal, et la création d'un centre de supervision urbain”*. Questionné sur le sujet en commission, vous n'avez pas souhaité préciser le nombre de caméra qu'il était prévu d'implanter sur la commune. Vous avez indiqué que chaque bâtiment communal serait équipé. Nous avons questionné les proportions de cette demande d'extension, et notamment ses implications budgétaires. Nous n'avons pas obtenu de réponses.

Nous découvrons dans le projet de délibération que le financement de ces équipements est estimé à deux millions d'euros pour Lille, Hellemmes et Lomme. Deux millions d'euros, c'est une somme conséquente. Avons-nous besoin de mobiliser tant de ressources pour un outil unique au déploiement et à l'efficacité incertains? Quelle part de cette somme sera consacrée au territoire Hellemmois?

Au sein du groupe HV2020, nous pensons que de telles ressources devraient être mobilisées pour prendre le temps de la concertation avec les habitant-es et les services de police, celui d'identifier les besoins réels; et pour augmenter les moyens humains que ce soit par la médiation, ou par la présence en plus grand nombre, de policiers municipaux.

Sur le plan de l'investissement, ne vous paraît-il pas plus urgent de débiter cette mandature par le vote d'un programme de rénovation de nos écoles ? Sur le plan du fonctionnement, quel sera le coût annuel lié à la maintenance de ces nombreuses caméras?

Vous nous aviez confié en commission que l'installation de la vidéosurveillance représente un investissement pour la commune et que le recrutement de fonctionnaires municipaux représente un coût de fonctionnement. Mr le Maire, nous vous proposons d'investir dans l'humain.

Demande de Vote au scrutin public

20/45 mesures liées aux covid – école de musique

Vote **POUR**

La crise sanitaire que nous traversons impacte beaucoup de structures et d'associations. La culture et ses acteurs, nous le savons, traversent de grandes difficultés. C'est pour cette raison que le groupe Hellemmes Verte tient à remercier sincèrement les agents communaux, le corps professoral ainsi que la direction pour la continuité de l'enseignement proposé au sein de l'école de musique d'Hellemmes, ainsi que pour leur sérieux et leur adaptation avec ces nouvelles mesures. Je sais que nous partageons tous et toutes ce sentiment. Donc un grand merci car nous avons doublement besoin en ces temps difficiles, de musiques, de chants, et de divertissements.

20/46 versement d'une subvention exceptionnelle à l'asso ARTEMO

Vote **POUR**

Mesdames Messieurs, nous voterons pour cette délibération. Nous souhaitons cependant attirer l'attention sur un élément que nous portons depuis longtemps, y compris dans notre programme. Subventionner le fonctionnement d'une association, c'est lui donner les moyens de fonctionner, et inscrire son action durablement dans la commune en la laissant seule juge de la programmation qu'elle propose aux habitant.s . Nous portons cette revendication avant la crise sanitaire que nous vivons et plus que jamais elle est d'actualité. Nombre d'associations non labellisées ne survivront pas. Les associations dont le fonctionnement est subventionné, bien que fragilisées, seront bien plus à même de sortir de cette crise et de proposer à nouveaux une programmation originale aux Hellemmoises et aux Hellemmois.

Je le sais, nombre d'entre vous mesdames et messieurs les membres de la majorité, ont à coeur de soutenir une création culturelle forte et indépendante. C'est pourquoi nous souhaitons que la commune privilégie chaque fois que c'est possible les subventions de fonctionnement aux subventions sur projet.

20/48 personnel municipal – expérimentation du télétravail

Vote **POUR**

Si on se réjouit que le télétravail soit enfin expérimenté par la ville de Lille, nous sommes étonnés de constater la rigidité avec laquelle il est mis en place. De quoi avez-vous peur ? Si c'est une expérimentation, menons là VRAIMENT. Favorisons le travail distant, nomade et non seulement le travail à domicile, en effet, chacun n'a pas forcément les espaces nécessaires chez lui pour travailler dans de bonnes conditions. Adaptions nos organisations aux personnalités de chacun plutôt que de demander à chaque individualité de s'adapter à nos organisations.

Menons également cette expérimentation avec sérieux. Le projet tel qu'il est cadré à ce jour comporte un certain nombre d'angles morts qu'il nous paraît important de ne pas négliger. Garantir le droit à la déconnexion, par un dispositif incontournable et des consignes explicites est essentiel. Évaluer le nombre

de postes télétravaillables en amont de cette campagne nous semble indispensable, tout comme la formalisation des critères objectifs de nature à cadrer le volontariat inhérent à la mise en place du télétravail. Enfin il nous semble important d'insister sur un dernier point. Lancer une expérimentation, sans avoir défini en amont ses critères d'évaluation fait courir le risque d'aboutir à une analyse improvisée, voire biaisée. Il s'agira ici de veiller à évaluer le télétravail en tant que mode d'organisation du travail, et non le salarié en tant qu'acteur de ce télétravail.

Pour terminer, nous voulons insister sur la nécessité d'associer les agents par l'intermédiaire de leurs syndicats. La réussite de cette expérimentation passera nécessairement par la réussite du dialogue social.

Nous proposons les amendements suivants :

- Le lieu de télétravail pourra être au domicile de l'agent ou sur tout autre lieu choisi d'un commun accord entre l'agent et son autorité hiérarchique.
- Les agents pourront être autorisés à exercer 1 à 2 jours de télétravail par semaine avec possibilité de choisir un régime en jours flottant annuel.

QUESTIONS ORALES

Accueil et solidarité

Lors du dernier conseil, nous vous avons demandé une action concrète et rapide pour que les locaux vides de la commune puissent profiter pleinement aux hellemmois et aux hellemmoises avec la mise à disposition d'au moins un de ces espaces pour mettre à l'abri les plus démunis.e.s en attendant un espace d'accueil digne de ce nom à Hellemmes. **Cette solution est elle envisagée?** [Sur le même sujet, *Solidarité Internationale (ONG reconnue d'utilité publique)* a sollicité les maires des communes de la métropole qui ont un bidonville sur leur territoire pour effectuer un bilan de l'accès à l'eau. Nous les avons accompagné, seul.e.s, sur le bidonville du Chemin Napoléon au mois de septembre]. Monsieur le Maire, l'hiver arrive vite. **Quelles actions concrètes sont mises en oeuvres actuellement pour accueillir et soutenir les SDF, les exilé.e.s, et les personnes vivant en bidonville sur le territoire de notre commune?**

Intervention Chemin Napoléon

Monsieur le Maire, nous vous avons adressé cette question il y a 3 jours, conformément au Règlement Intérieur de ce conseil. Vous allez nous répondre mais nous considérons que vous nous avez déjà répondu cette semaine par voie de Presse.

L'expulsion du bidonville du Chemin Napoléon est imminente. 70 personnes, dont des enfants scolarisés, et des adultes avec des promesses d'embauche vont être priés de quitter les lieux sans ménagement et sans solution claire de relogement pour l'ensemble des personnes qui y vivent. Je prend acte de votre déclaration de travailler au relogement avec la sauegarde. Je fais le choix de vous croire mais, pouvez vous nous assurer ce soir qu'il s'agit de logement durable pour les 70 personnes qui y habitent et non pas de 3 nuits d'hôtel à l'autre bout de la région?

Vous considérez, je vous cite, que le campement est horrible. Monsieur le Maire, en refusant avec la Métropole d'installer des sanitaires en pleine pandémie, vous avez contribué à favoriser l'insalubrité qui vous permet de tenir ce discours.

La question des riverains est une vraie question que nous devons traiter sans naïveté mais nous devons avant tout mettre les gens en sécurité.

Monsieur le Maire s'il y a des nuisances, il n'y a pas de nuisibles! S'il y a des nuisances, les habitants des bidonvilles en sont tout aussi victime que les riverains.

L'avocat de la Métropole a demandé que la trêve hivernale ne soit pas respectée lors du jugement d'expulsion cette demande est indigne. Vous demandez l'expulsion un mois avant la trêve.

Si le jugement a été prononcé, vous n'êtes pas sans savoir que l'appel du jugement sera prononcé le 19 janvier. Vous n'êtes pas sans savoir non plus que l'usage veut que l'expulsion n'ait pas lieu avant l'appel.

Monsieur le Maire, nous vous demandons ce soir d'agir auprès du préfet pour suspendre l'expulsion. Dans le cas où cette expulsion devrait avoir lieu vous vous déclarez prêt. Nous le sommes aussi.

COVID

Monsieur le Maire, le 18 septembre dernier nous vous adressions, ainsi qu'à trois membres de votre majorité, un courrier synthétisant plusieurs demandes et questions relatives à notre rôle dans le cadre de l'épidémie de COVID19. Aujourd'hui, 3 semaines plus tard, et malgré l'importance de ces questions, vous n'y avez pas répondu. Nous sommes donc contraint.e.s de vous demander formellement, durant ce conseil **quelles sont les mesures prises spécifiquement par la commune d'Hellemmes pour encourager la lutte contre la propagation du CORONAVIRUS?**

Nombre d'habitant.e.s nous interpellent car ils n'ont pas reçu la deuxième dotation de masques. **La distribution est elle encore en cours et comment peuvent-ils récupérer les masques qui auraient du leur parvenir par voie postale?**

D'autres habitant.e.s, notamment de Dombrowski, vous ont écrit cet été en s'inquiétant de **savoir si une campagne de dépistage du virus serait mise en place sur la commune.** Sans réponse précise à leur question de votre part, malgré un courrier très général que vous leur avez adressé il y a peu, ils nous ont interpellés et nous relayons ce soir leur question. Nous tenons à rappeler notre disponibilité pleine et entière pour collaborer sans réserve avec votre majorité pour contribuer à informer les Hellemmois.e.s sur ces questions.

REGLEMENT INTERIEUR

Madame la 1ère adjointe, Présidente du Groupe de Travail sur le futur Règlement Intérieur, nous devons aujourd'hui voter le nouveau RI du Conseil Communal mais il apparaît qu'il ne figure pas à l'ordre du jour.

Ce nouveau RI est important, il sera le texte fondateur de votre mandature. Le texte qui permettra ou non de moderniser ce conseil. Le texte qui permettra ou non aux citoyen.ne.s de s'impliquer dans la vie de ce conseil, et plus largement de la commune dans laquelle ils vivent.

Après une première réunion, nous nous sommes vu confirmer oralement que nous recevions une proposition de nouveau RI le lundi 21 septembre. Proposition intégrant ou non nos propositions. Nous ne l'avons pas reçue. Pour rappel, nous avons proposé, entre autres, que la diffusion en ligne et sur les Réseaux Sociaux du Conseil Communal soit systématique (et pas seulement lorsque les conditions sanitaires l'imposent), que les habitant.e.s puissent poser (comme les conseiller.e.s) une question orale pendant le conseil, et qu'ils puissent être associés à certaines commissions. Ces propositions sont déjà effectives dans certaines villes. **Madame la conseillère, quand sera voté en conseil le nouveau Règlement Intérieur? Sera-t-il modernisé de manière significative?**

MOBILITE

Monsieur le Maire, plusieurs dispositions ont été prises par la ville de Lille, comme par d'autres grandes villes, pour faciliter la distanciation devant les écoles et les déplacements des cyclistes en cette période où de nombreuses personnes adoptent ce moyen de transport.

On peut citer les piétonnisation temporaires des rues des écoles ainsi que les pistes cyclables temporaires. Si nous jugeons timides les mesures prises par la ville de Lille, elles ont le mérite d'exister.

Comptez-vous prendre les mêmes dispositions à Hellemmes?